

Les élus inquiets pour les jeunes

« Si on ne trouve pas un compromis avec le Département d'ici la fin de l'année, il n'y aura plus aucun éducateur de prévention spécialisée sur le territoire du Val d'Eygues, alors qu'ils y font un travail important depuis des années. » Thierry Dayre, président de la communauté de communes du Val d'Eygues (CCVE) est inquiet suite à la décision du Département de la Drôme de réorganiser la prévention spécialisée pour la recentrer sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. « C'est le financement de 2,75 postes équivalents temps plein qui est actuellement remis en question et par là même de nombreuses actions sur le territoire du Val d'Eygues en direction des jeunes de 11 à 21 ans », précise Samuel Brunier, responsable du service Action sociale à la CCVE. « On a reçu un courrier fin juillet nous expliquant que d'ici le 31 décembre (fin de notre convention de trois ans), nous perdrons nos postes d'éducateurs spécialisés, indique M. Dayre. Comme ça,

du jour au lendemain, pour des raisons soit disant économiques, mais que je crois politiques, On supprime ainsi près de 20 ans de travail sur le terrain auprès des jeunes. Ce n'est pas possible ! », s'exclame le président de la CCVE qui a délégué la gestion du service à la Sauvegarde de l'enfance de la Drôme.

« Il ne faut pas faire de discrimination entre les territoires »

À ses côtés, la sénatrice Marie-Pierre Monier, vice-présidente de la CCVE en charge de la Prévention spécialisée, tout aussi mobilisée, acquiesce et précise : « C'est un travail difficilement quantifiable, mais qui a des résultats sur le terrain. Ces éducateurs sont par exemple régulièrement à la cité scolaire, ils font de la prévention contre le décrochage scolaire, de la médiation avec certains élèves, du suivi individuel même avec certains ados en difficulté face à des conduites à risque... Il existe aussi tout un travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes, etc.

C'est un travail de longue haleine nécessaire sur notre territoire. Ce n'est pas parce qu'on est en milieu rural, qu'il n'y a pas de problèmes ! Si on perd ces éducateurs, on perd ce lien social qui s'est tissé depuis des années. »

Quid des éducateurs du volet animations jeunesse ?

Les élus de ces territoires sont bien décidés à ne pas lâcher l'affaire et ne veulent pas être les victimes d'une politique sociale qui pourrait devenir à deux vitesses. « Je conçois qu'il y ait des choix politiques, et qu'il y ait aussi des problèmes en ville, mais il y en a aussi ici !, lance M. Dayre. Il faut être solidaires et ne pas faire de discrimination entre les territoires ».

« Il semble y avoir un décalage aujourd'hui entre ce qui a prévalu au maintien des conseils départementaux, c'est-à-dire d'être notamment les interlocuteurs des zones dites rurales, et la réalité mise en œuvre, explique à son tour Eric Richard, maire d'Aubres et 1er vice-président à la CCVE en charge de



Samuel Brunier, responsable du service Action sociale à la CCVE, la sénatrice Marie-Pierre Monier, Thierry Dayre et Eric Richard.

l'action sociale. De la même manière, nous sommes toujours dans l'expectative concernant le volet animations jeunesse inclu dans cette convention. On espère ne pas avoir de mauvaises surprises et que nous pourrions conserver les 2,5 postes que nous avons aujourd'hui. »

Comme leurs confrères à

Crest et Aouste-sur-Sye, confrontés aux mêmes problèmes, ils restent mobilisés et espèrent pouvoir trouver un terrain d'entente avec l'exécutif départemental. Ils ont sollicité un entretien sans avoir obtenu pour l'instant de réponse...

Sophie MOULIN